



# **FONDATION** pour la culture et les civilisations du vin

---

## Livre blanc **RSE**

---

# Sommaire



## Avant-Propos

Présentation de la Fondation	4
Missions & valeurs	6
Le mot de Philippe Massol, directeur général	7

## Nos engagements

<b>Une politique RSE fondée sur 3 piliers</b>	8-9
> 1. Développement durable	10-11
> 2. Bien-être des collaborateurs	12-15
> 3. Très Grande Satisfaction des visiteurs	16-17
<b>Une démarche reconnue</b>	18-21

## Nos actions

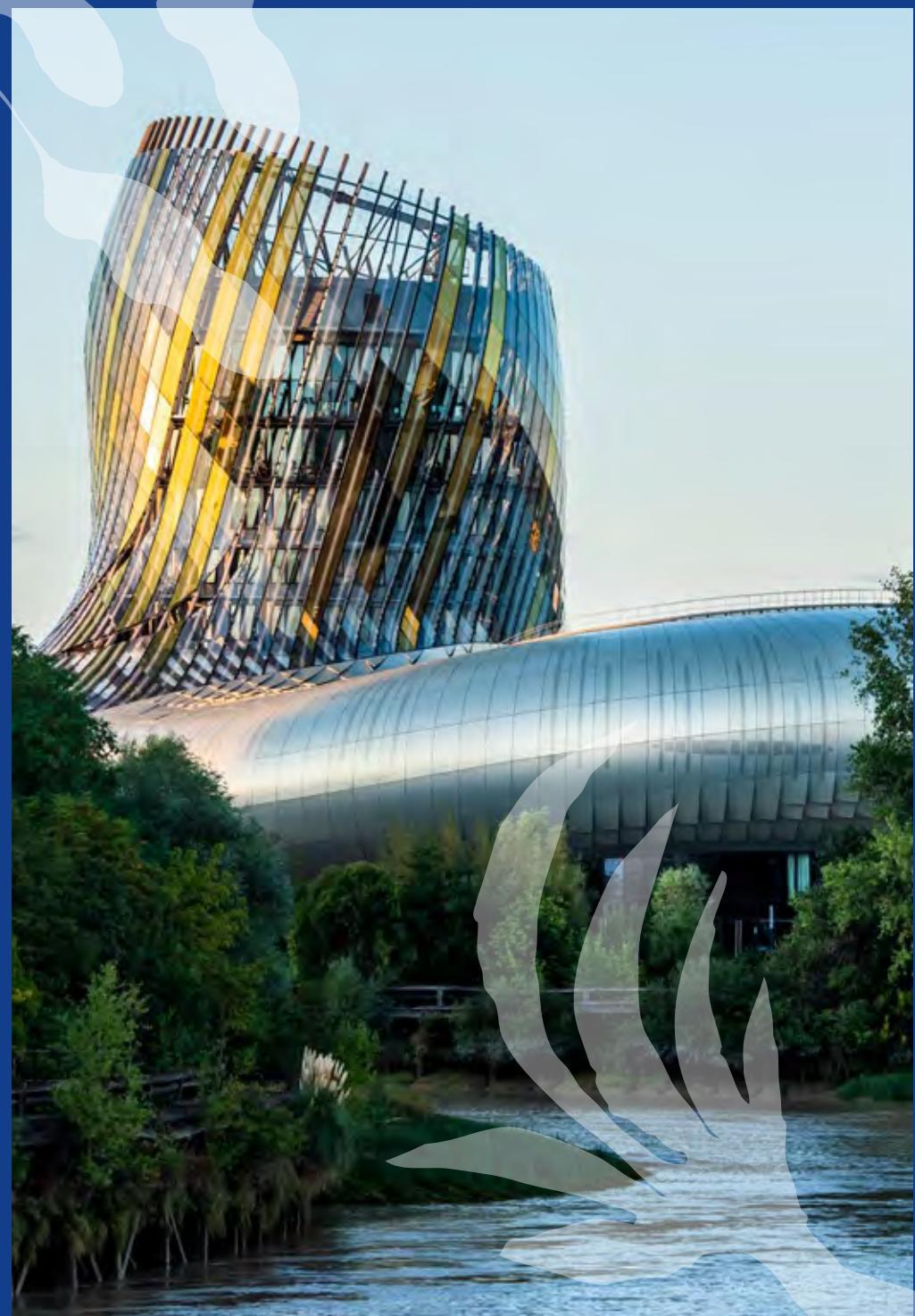
<b>Accessible à tous</b>	22
> La Cité du Vin, un lieu culturel attentif aux besoins de chacun	22-25
> Se rendre à la Cité du Vin grâce aux mobilités douces	26
<b>Un bâtiment au service de l'environnement</b>	28-32
<b>Des activités engagées et responsables</b>	32
> L'Exposition permanente	34-35
> La Programmation culturelle	36-37
> Un concept-store engagé	38
> Les privatisations	39
<b>Une mobilisation quotidienne</b>	40-41
<b>Pour aller plus loin</b>	42-43

## Présentation de la Fondation pour la culture et les civilisations du vin

La Fondation pour la culture et les civilisations du vin, créée le 11 décembre 2014 par décret ministériel et **reconnue d'utilité publique**, assure l'exploitation, la gouvernance et le développement de la Cité du Vin, lieu culturel inédit dédié au vin et situé à Bordeaux.

Elle est présidée par **Sylvie Cazes** et dirigée par **Philippe Massol**, ainsi qu'un **conseil d'administration de 15 membres**.

Sa nature juridique et son modèle de fonctionnement inédit depuis son origine (partenariat public-privé pour la construction du bâtiment, absence de subventions publiques pour financer son exploitation, ressources assurées par la billetterie, la Boutique, la privatisation d'espaces et le mécénat) confèrent à la Cité du Vin **une identité unique dans le paysage culturel français**.



## Missions & valeurs

Répondant à la triple mission « **sauvegarder, valoriser et transmettre la dimension culturelle du vin** », la Fondation pour la culture et les civilisations du vin contribue par son action à **préserver l'héritage du vin** mais aussi à exposer et mettre en avant **la dimension culturelle** du vin au sein des sociétés passées et d'aujourd'hui.

Elle a pour mission de rendre ce **patrimoine vivant et universel** accessible au plus grand nombre.

La Fondation a également pour projet de conduire des **actions culturelles, éducatives et scientifiques** en France et dans le monde. Elle accompagne par exemple la création de l'International Museum of Wine à Pékin.

Dans son fonctionnement quotidien, tant parmi ses collaborateurs que dans ses réalisations, la Fondation pour la culture et les civilisations du vin met à l'honneur des valeurs telles que **l'audace et la convivialité**.

## Le mot de Philippe Massol, directeur général

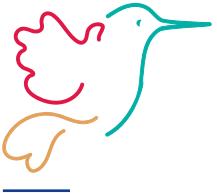


« Loin d'être une entreprise comme les autres, la Fondation pour la culture et les civilisations du vin se distingue par sa mission reconnue d'utilité publique qui lui insuffle **une énergie, une envie d'agir et de se dépasser**. »

Portée par cette **volonté de transmettre et de partager** avec nos visiteurs **la richesse et la diversité du patrimoine viticole mondial**, notre équipe n'a de cesse depuis ses débuts de se réinventer pour imaginer des propositions culturelles toujours plus originales et innovantes, toujours plus accessibles et toujours plus vertueuses, en phase avec les évolutions et les attentes de la société qui l'entoure.

**Une aventure humaine, collective et collaborative pour que la culture soit l'un des acteurs des changements de demain.»**

# Nos engagements



## Une politique RSE fondée sur 3 piliers

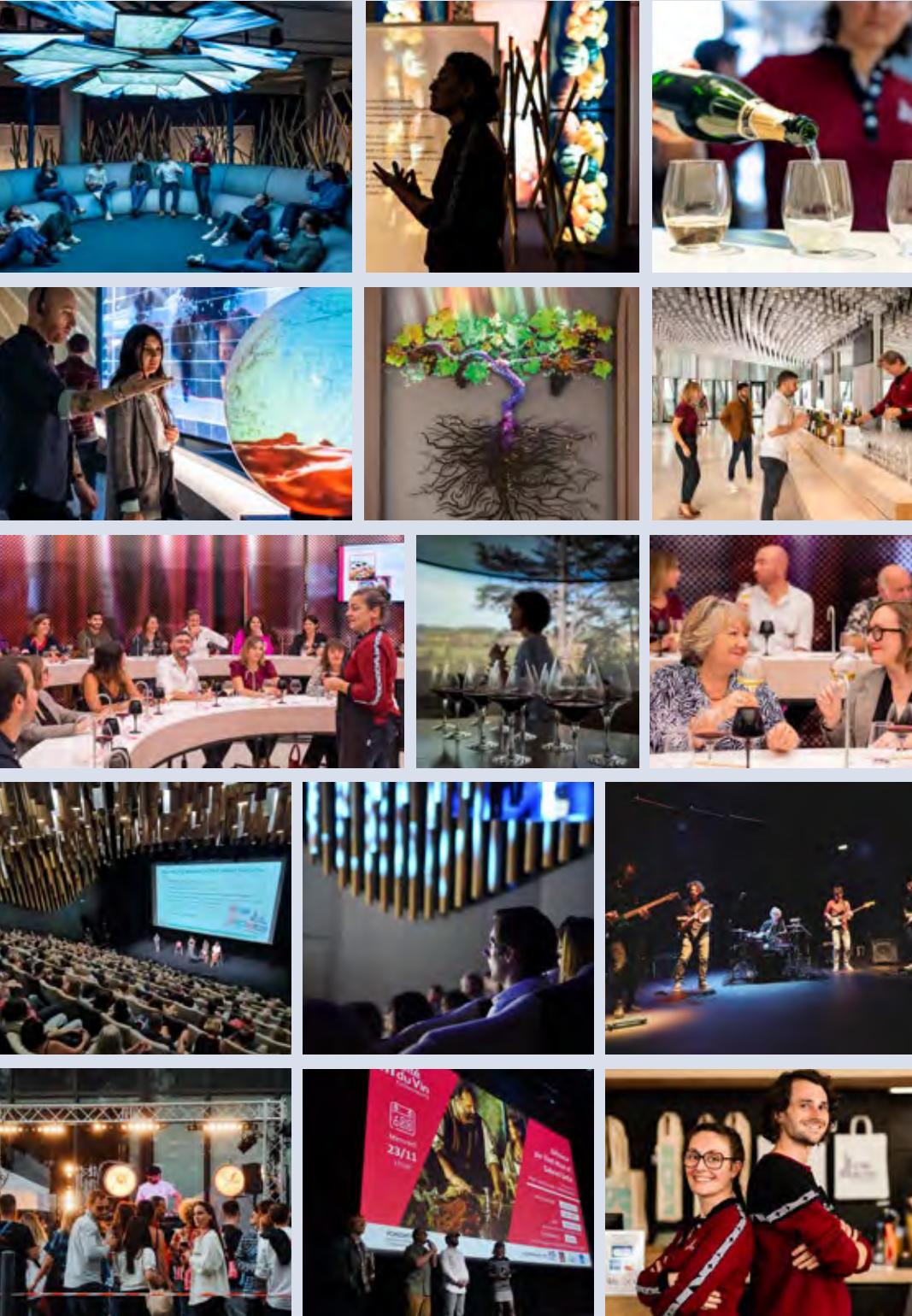
Les missions et les valeurs de la Fondation pour la culture et les civilisations du vin se déclinent dans toutes les actions entreprises par la Cité du Vin, et notamment dans **sa politique RSE qui repose sur 3 piliers intrinsèquement liés** :

 Le Développement Durable

 Le Bien-Être des Collaborateurs

 La Très Grande Satisfaction des visiteurs

Ces 3 piliers sont au cœur de la gouvernance de la Fondation : **chacun est géré par un collectif** qui reporte au Comité de direction et à l'ensemble des collaborateurs. Ces collectifs sont composés de collaborateurs volontaires et rassemblent toutes les directions de la Fondation pour penser et mettre en place des actions en accord avec les 3 piliers au sein et à l'extérieur de la Cité du Vin.





## Le Développement Durable

Un lieu qui rend hommage aux civilisations du vin et reçoit plusieurs centaines de milliers de visiteurs chaque année se devait de s'inscrire dans **une démarche de développement durable**.

Aussi, dès sa création, la Fondation pour la culture et les civilisations du vin a mis en place des actions pour répondre aux **grands enjeux environnementaux et sociaux** de notre époque.

Elle a en effet intégré **7 objectifs de Développement Durable des Nations Unies sur 17** dans l'exploitation de la Cité du Vin.



Les actions mises en œuvre sont détaillées ci-après (cf. III - Nos actions)

Une démarche soutenue par le mécénat de la Distillerie Douence.



## 2

### Le Bien-Être des Collaborateurs

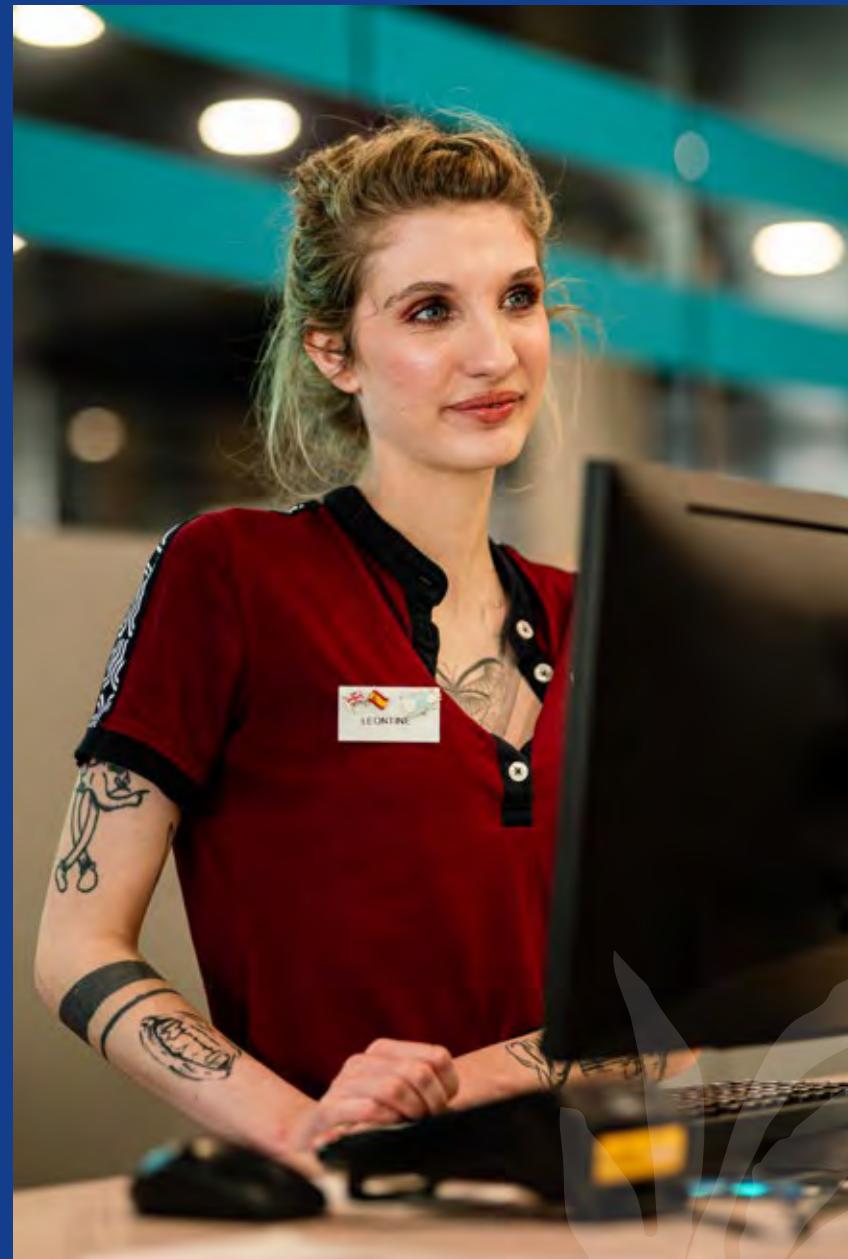
Les **engagements sociaux et sociétaux** de la Fondation pour la culture et les civilisations du Vin sont aussi fondés sur une démarche de développement de la **qualité de vie au travail de tous ses collaborateurs**.

Pour ce faire, plusieurs points ont été identifiés comme étant fondamentaux d'un véritable **bien-être professionnel**.

Au sein des équipes, le **manager joue un rôle essentiel** en tant qu'interlocuteur direct des collaborateurs et garant du travail collaboratif et de l'esprit collectif.

La prise en compte des **émotions et le respect de la santé physique comme morale** des collaborateurs sont des leviers fondamentaux du management de la Fondation avec la mise en place de temps d'échanges réguliers entre les collaborateurs et leur manager afin de comprendre l'état d'esprit et les besoins spécifiques de chacun.

Chaque collaborateur, quelle que soit sa fonction, est considéré comme **un acteur à part entière de la vie de l'entreprise et des projets** portés par cette dernière. Ainsi, au-delà d'une communication accrue au sein de chaque service, la direction de la Fondation tient à entretenir une **relation de transparence** avec toutes les personnes impliquées dans la vie de la Cité du Vin.



Une attention particulière est portée à l'organisation de **rendez-vous « tous ensemble »**. Par exemple, des réunions sur l'état économique de la Fondation sont organisées sur un rythme trimestriel et constituent non seulement un temps d'information pour chacun mais aussi un moment d'échange. Les « **victoires** » sont aussi célébrées pour féliciter et partager les accomplissements de toute l'entreprise.

La Fondation pour la culture et les civilisations du vin souhaite assurer à ses salariés **un environnement professionnel sain** (respect et traitement équitable indépendamment des origines, du genre, des capacités) et entretient avec chacun de ses collaborateurs, quel que soit son statut, **des relations fondées sur l'équilibre, la communication, le respect et conformément à ses valeurs, la convivialité**. L'entreprise encourage et soutient activement un **équilibre sain entre la vie professionnelle et la vie personnelle** des collaborateurs en offrant des mesures telles des sessions de sport hebdomadaires, une salle de repos accessible à tout moment, des espaces de travail agréables.

Une charte de télétravail a également été mise en place, adaptée aux différents types de métiers exercés à la Cité du Vin. En parallèle de ces mesures internes, un groupe formé de collaborateurs, **Com'In Cité**, assure des moments de convivialité contribuant ainsi à l'épanouissement personnel de chacun au sein de la Cité du Vin.



**La Fondation reste toujours à l'écoute de nouvelles propositions pour parfaire le quotidien de ses employés.**

Par ailleurs, la Fondation promeut une **vision raisonnée de la carrière de chacun de ses employés**. Donner du sens aux missions et au parcours professionnel des individus qui composent les équipes de la Fondation est essentiel au bien-être des collaborateurs. L'entreprise s'engage ainsi à l'accompagnement de chaque individu tout au long de son parcours au sein de la Cité du Vin : **du « on-boarding » au « off-boarding »**, en passant par la formation et le suivi de leur carrière professionnelle aussi bien en interne qu'en externe.

En prenant en compte **les compétences et les caractéristiques** propres à chaque employé, la Fondation pour la culture et les civilisations du vin entend proposer **un quotidien épanouissant dans un cadre de travail atypique mais aussi une projection d'avenir claire et réfléchie à ses équipes**.



## La Très Grande Satisfaction des visiteurs

Les visiteurs de la Cité du Vin partagent depuis 2016 d'excellents retours à la suite de leur visite. Pour autant, la Fondation pour la culture et les civilisations du vin souhaite aller plus loin et vise désormais **la Très Grande Satisfaction**, c'est-à-dire atteindre une **note moyenne de satisfaction de visite supérieure à 9/10** et un **NPS supérieur à 70**, gage d'un bouche-à-oreille très positif et d'une augmentation de la notoriété.

C'est la raison pour laquelle, en 2023, elle a revu une grande partie de l'offre culturelle de la Cité du Vin et lancé un projet de **Design de l'Expérience visiteur**, pour parfaire l'accueil du public et son accompagnement sur site, mais aussi avant et après sa visite.

**La satisfaction** de l'expérience des visiteurs de la Cité du Vin repose en effet à la fois sur **les contenus proposés lors des différentes activités culturelles** (Exposition permanente, Parcours sensoriel de dégustation, événements de la programmation culturelle, ateliers de dégustation...) et sur **le relationnel offert par les équipes de la Fondation** (conditions d'accueil, accompagnement à travers l'offre culturelle, accès et partage d'informations, adaptation aux besoins de chacun).



Dans cette volonté de créer une expérience « **d'enchantement** » pour chaque visiteur, le **Net Promoter Score**, l'un des outils utilisés pour quantifier la portée des actions menées par la Fondation, est étudié et analysé chaque mois.

**Le NPS**  
a dépassé  
**62**  
en moyenne  
en 2023

Source, enquête par email auprès des visiteurs, 3000 répondants

**Le renouvellement de l'Exposition permanente** en février 2023 a déjà permis d'améliorer la note globale donnée par les visiteurs, indicateur en constante augmentation depuis. Grâce à l'important travail d'analyse et de développement de l'accompagnement des visiteurs via la démarche de **Design d'Expérience**, chaque étape de visite est étudiée en vue d'être améliorée pour atteindre les objectifs de la Très Grande Satisfaction des visiteurs.



## Une démarche reconnue

Les actions initiées par la Fondation pour la culture et les civilisations du vin ces dernières années ne sont pas passées inaperçues et ont été distinguées par plusieurs **labels et certifications**. Une reconnaissance qui valide le travail effectué et l'engage à maintenir et poursuivre les efforts fournis.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

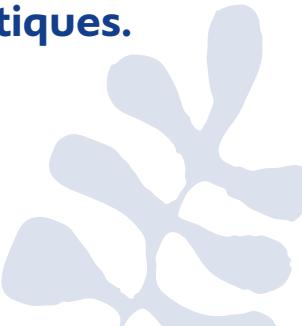
Un encouragement pour la Fondation pour la culture et les civilisations du vin à développer ses actions pour **toujours plus d'accessibilité**.

Marque d'État décernée aux professionnels du tourisme engagés pour l'accessibilité aux loisirs et aux vacances pour tous, **Tourisme & Handicap** reconnaît ainsi la visite de la Cité du Vin comme une expérience adaptée aux 4 familles de handicap (moteur, visuel, auditif et mental).



Deux années plus tard, cette certification a été renouvelée avec la reconnaissance d'un **engagement collectif** qui s'est intensifié durant cette période.

La Cité du Vin respecte désormais au quotidien plus d'**une soixantaine de critères** dont de nouveaux intégrés chaque année, pour progresser et continuer à améliorer ses pratiques.



## Divertissement Durable



Le 27 septembre 2022, lors de l'Assemblée Générale du **SNELAC** (Syndicat National des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels), la Cité du Vin a reçu le label « **Divertissement Durable : l'émotion responsable** », avec le niveau « **expérimenté** » (le plus haut sur une échelle qui en compte 3).



EXPÉRIMENTÉ

Ce label destiné à tous les sites de loisirs et culturels, et qui les incite à engager **une démarche de développement durable et d'amélioration** continue en matière de responsabilité sociétale des entreprises, atteste des actions mises en place par la Cité du Vin pour répondre aux **grands enjeux environnementaux et sociétaux** de notre époque.

Il récompense ainsi l'engagement de la Fondation pour la culture et les civilisations du vin sur des indicateurs tels que : **l'accessibilité, la politique d'achat respectueuse, l'intégration d'une politique RSE, le plan de gestion des déchets ou encore la satisfaction des visiteurs.**

En parallèle de ces reconnaissances officielles, la Fondation pour la culture et les civilisations du Vin s'implique également sur ces sujets en participant activement à divers groupes de discussion et en **prenant la parole via différents media**, tels que : **Clic-France, Ademe, NF Environnement, l'Université Le Havre ou encore le podcast « Le vert à moitié plein ».**

En tant que **site engagé**, la Cité du Vin est par ailleurs un lieu choisi par de nombreux acteurs pour y organiser **leurs évènements en lien avec le Développement Durable** (conférences professionnelles, conventions, commission Développement Durable du SNELAC...).



## Accessible à tous

La Cité du Vin est un lieu **accessible au plus grand nombre et ouvert à tous**, dans tous les sens du terme !

## La Cité du Vin, un lieu culturel attentif aux besoins de chacun

La question de l'**accessibilité** au plus grand nombre était **au cœur des préoccupations** de la Fondation pour la culture et les civilisations du vin dès la genèse du projet de Cité du Vin. Ainsi, le bâtiment de la Cité du Vin, son aménagement et son offre culturelle ont intégré le principe **d'accessibilité universelle**. Il s'agit d'un accès « **à tout pour tous** », aussi bien du bâtiment lui-même (agencement, signalétique utilisée dans les espaces) que du contenu proposé dans les différentes activités de l'offre culturelle.

L'**Exposition permanente**, cœur de l'offre culturelle de la Cité du Vin, a été aménagée de manière à ce que les personnes en **fauteuil roulant** puissent profiter de tous les dispositifs (ascenseurs, rampe, table à hauteur, etc.). Dans la même lignée, les personnes atteintes de **handicaps visuels** ont accès à une introduction

audiodécrise de chaque module, déclenchée au niveau du totem de présentation. Ils peuvent aussi faire l'expérience sensible d'objets à toucher et d'odeurs à sentir dans certains points du parcours de visite. Pour les personnes atteintes de **problèmes auditifs**, un texte d'introduction des modules audiovisuels est disponible sur le compagnon de visite, et complété par un sous-titrage ou une description textuelle. De plus, les casques des audioguides choisis pour l'Exposition permanente contiennent des **boucles magnétiques** pour que les personnes portant des appareils auditifs puissent amplifier le son de l'audioguide via leur dispositif. Enfin, pour les **personnes atteintes de handicaps mentaux**, les modules composant l'Exposition permanente sont intuitifs. Une introduction de chaque module en **langage facile** leur est proposée sur le compagnon de visite. **Tarifs préférentiels, accès gratuit** pour l'accompagnant pour les personnes qui le nécessitent, prêts de **sièges pliables et fauteuils roulants**, accès au bâtiment et circulation facilités font également partie des dispositions prises par la Cité du Vin pour garantir **une expérience de visite accessible à tous et la plus confortable possible**.



Outre la prise en compte du handicap, la Cité du Vin veille à répondre aux **besoins de chaque visiteur** en se rendant accessible de différentes façons :

**>>> L'Exposition permanente** s'adresse à **tous les niveaux de connaissances du vin** : néophytes comme professionnels du vin peuvent apprendre et découvrir le vin sous une nouvelle facette ;

**>>> Le compagnon de visite** pour explorer l'Exposition permanente est adapté à un **visitorat international** en étant disponible en **huit langues** (français, anglais, espagnol, italien, allemand, néerlandais, portugais et chinois) ;

**>>> Une web application (MaVisite) et des parcours thématiques** (pour l'Exposition permanente) sont à disposition des visiteurs pour les accompagner dans leur découverte de la Cité du Vin ;

**>>> Le jeune public et les personnes ne buvant pas d'alcool sont les bienvenus** : des alternatives sans alcool sont proposées au Belvédère et dans le Parcours sensoriel de dégustation, *Via Sensoria*.

La Cité du Vin se veut aussi accessible sur le plan social et est partenaire d'associations de la région bordelaise œuvrant pour l'accessibilité à la culture pour tous comme **Cultures du Cœur, Culture hors limites ou le réseau Bordeaux Solid'AIR**.



*Ma  
VISITE*



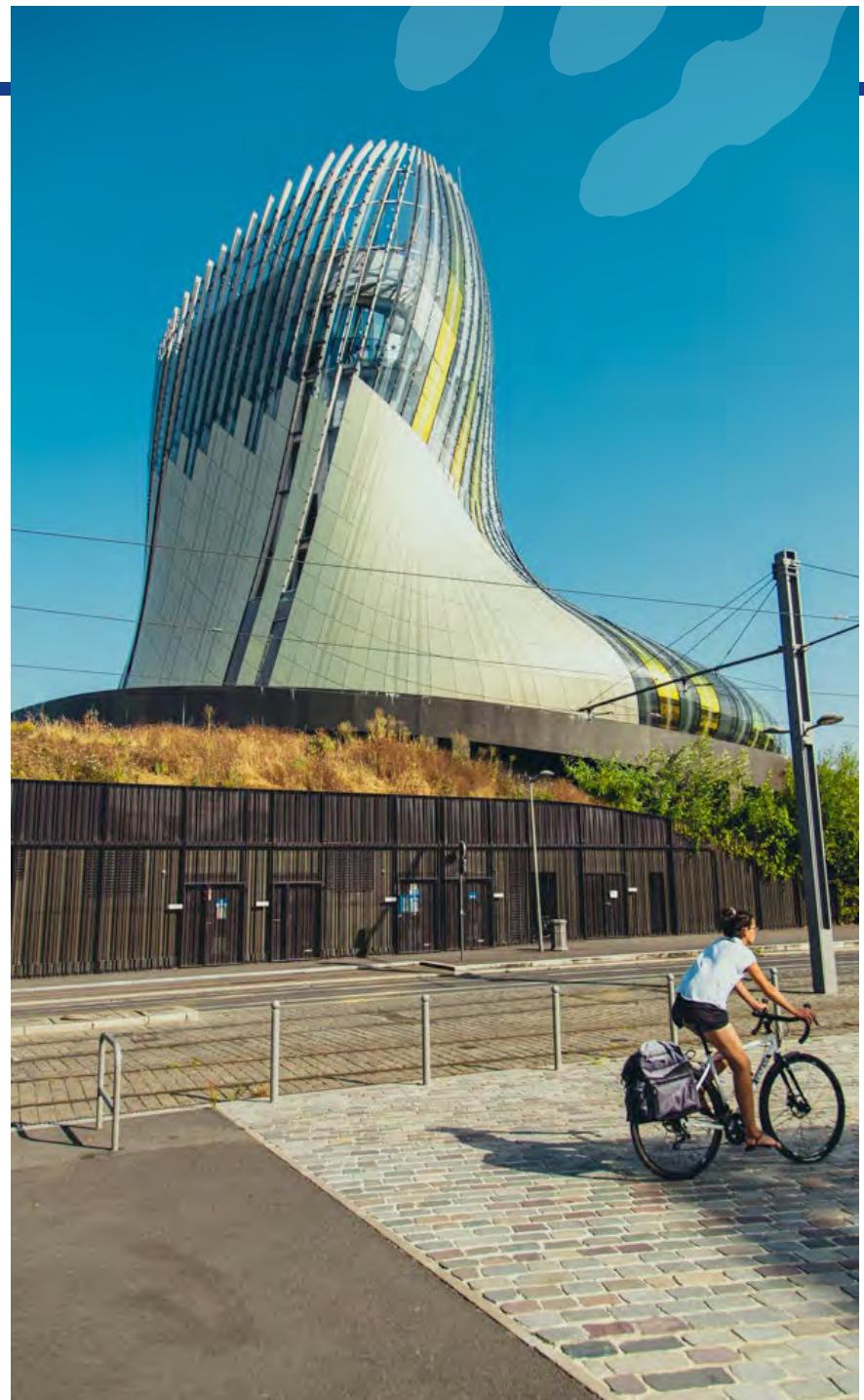
## Se rendre à la Cité du Vin grâce aux mobilités douces

La prise en compte des visiteurs de la Cité du Vin ne commence pas aux portes du bâtiments mais au point duquel ils partent pour **venir découvrir le site** !

C'est pourquoi la Fondation pour la culture et les civilisations du vin s'est assurée dès l'ouverture de la Cité du Vin, de son **accessibilité via des moyens de transports respectueux de l'environnement** et disponibles en nombre dans la métropole bordelaise, grâce au **réseau de transport urbain** (tramways, vélos partagés, bus et navettes fluviales, avec arrêts « Cité du Vin »).

**Un parking réservé aux personnes à mobilité réduite** est également disponible gratuitement pour celles et ceux qui en ont le besoin.

**Un local à vélos** couvert et sécurisé est également mis à disposition des collaborateurs travaillant à la Cité du Vin, dans une volonté d'encourager les trajets par mobilités douces : **plus de 30% des effectifs ont opté pour ce mode de déplacement** !



## Un bâtiment au service de l'environnement

**Le respect de l'environnement** a fait partie intégrante du projet de la Cité du Vin dès sa construction, en étant intégré dans la conception même du bâtiment.

Désireux de s'inscrire dans la politique environnementale de **l'écoquartier des Bassins à Flot**, le cabinet XTU Architects qui a imaginé l'architecture si originale et désormais iconique de la Cité du Vin, a pensé le bâtiment de façon à ce qu'il produise **le plus faible impact environnemental possible et ce dès le chantier, certifié HQE-Construction** (Haute Qualité Environnementale). Les besoins de chauffage et de climatisation de la Cité du Vin sont ainsi couverts à **70% par des énergies renouvelables et de récupération**, gérées par l'entreprise Energie des Bassins (réseau de chaleur et de refroidissement innovant et durable qui mobilise des ressources locales - chaufferie biomasse du quartier, récupération des calories des eaux grises de la station d'épuration, géothermie couplée avec des pompes à chaleur-).

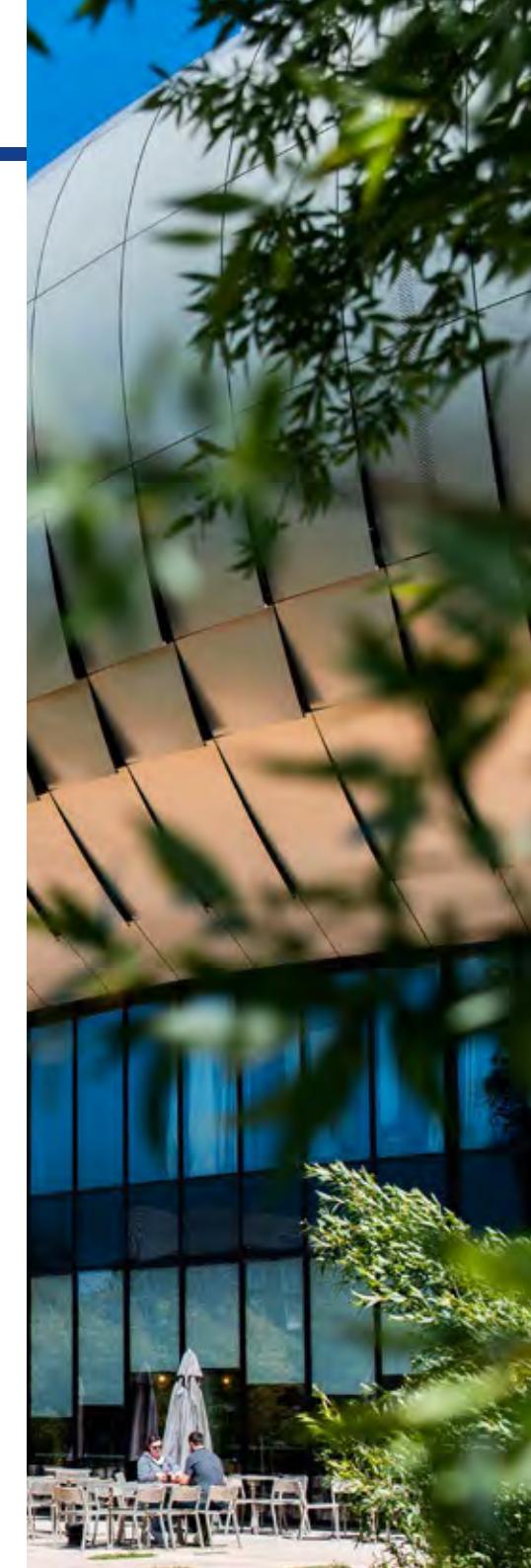
Grâce à une **conception bioclimatique performante**, la construction de forme compacte de la Cité du Vin permet **d'optimiser la ventilation du bâtiment**.

Les entrées d'air en points bas profitent des vents dominants, alors que les patios et les points hauts évacuent la chaleur, générant un courant d'air qui permet - à lui seul - de gagner en sensation de fraîcheur en été et de **limiter l'usage de la climatisation**.

Au quotidien, l'ensemble des données de consommation d'énergie est recueilli et piloté par des logiciels de gestion technique des bâtiments afin de **maîtriser et diminuer la consommation**.

Dans les espaces d'exposition, les vidéoprojecteurs laser ont remplacé les vidéoprojecteurs halogènes, permettant de **réduire la consommation énergétique et d'éviter l'utilisation de consommables polluants**.

Les serveurs vidéo ont été remplacés par des **matériels moins énergivores**, et leur nombre progressivement réduit.





Les peintures et vernis utilisés portent tous un **écolabel**, ainsi que plus de **80% des détergents utilisés**.

Le nettoyage quotidien des surfaces est réalisé avec des produits naturels et dix-sept flux de tris sont mis en place pour **la gestion des déchets** (films plastiques, bouteilles en verre, bouchons, emballages de palette, cartons, papier, journaux, bois, cartouches d'encre, piles, cartouches de toner, déchets électriques, métaux - canettes, boîtes de conserves, capsules métalliques café - biodéchets, mégots...).

La Cité du Vin est reliée à la Garonne par un « **Jardin sauvage** ». Situé dans une zone classée « **Natura 2000** », il respecte les ambiances humides spécifiques au fleuve et permet ainsi de **rafraîchir l'environnement** immédiat du bâtiment.

**Une cuve de récupération de l'eau de pluie** y est aussi installée pour arroser les Jardins.

## Des activités engagées et responsables

Les **engagements RSE** de la Fondation pour la culture et les civilisations du Vin **guident la conception et le développement des activités** à l'attention des différents publics de la Cité du Vin, notamment dans l'offre culturelle ou pour les événements d'entreprises.



## L'Exposition permanente

Cœur de l'offre culturelle de la Cité du Vin, l'**Exposition permanente** a entre autres missions de sensibiliser les visiteurs au **respect de la nature et de l'environnement**.

En janvier 2023, la Cité du Vin a entrepris le **renouvellement de son Exposition permanente** (scénographie, équipements numériques et productions multimédia) dont le projet scientifique et culturel met au premier plan **le Vivant et l'Homme**, renforçant ainsi le discours autour des relations intrinsèques entre **le monde viticole et la nature**.

Grâce à la présentation exhaustive qu'elle offre des vignobles, elle permet aux visiteurs de **prendre conscience de l'impact de l'homme sur le paysage et son indispensable préservation**.



Elle évoque les questions de la viticulture biologique, biodynamique et des vins naturels à travers divers modes de présentation : des vignerons qui présentent leur engagement personnel au sein du module « **Terroirs du monde** », un cep monumental pour découvrir le fonctionnement de la vigne avec son environnement sur « **La vigne** », ou encore un globe animé pour comprendre l'impact du climat sur la viticulture dans « **Planète vins** ».

Aujourd'hui, plus de **70% des visiteurs** estiment être **sensibilisés aux questions écologiques** et à la nécessaire **préservation de l'environnement** à travers les contenus proposés dans l'Exposition permanente.

source : enquête 2023, 3000 répondants ayant visité l'Exposition permanente

## La Programmation culturelle

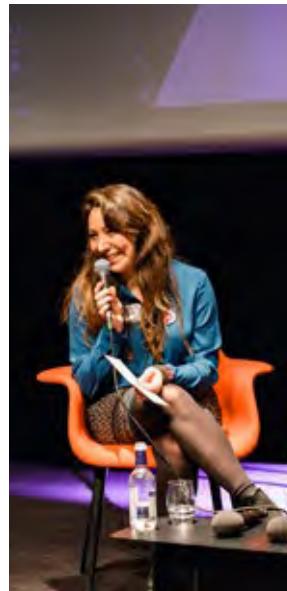
Les événements de la programmation culturelle font également une large place au **développement durable, à l'écologie ou la biodiversité**.

De 2017 à 2023, pas moins de **31 événements** (conférences, rencontres, débats, dégustations, remise de prix...) ont abordé ces thématiques et sont toujours accessibles en replay sur la médiathèque en ligne Culture Vin. En 2023, un nouveau cycle d'événements intitulé « **L'environnement et le vin** » a vu le jour, expressément consacré à ce sujet.

La gestion des événements eux-mêmes s'efforce d'être aussi vertueuse que possible : **utilisation de vaisselle et contenants réutilisables** pour toutes les dégustations mets et vins, responsabilisation des publics, ou encore **suppression des bouteilles d'eau en plastique** pour les conférenciers. L'ensemble des micros HF fonctionnent sur piles rechargeables.

Les ateliers de dégustation mets & vins sont réalisés en partenariat avec des **acteurs locaux et engagés**, à l'exemple du chocolat bio élaboré avec du cacao issu du commerce équitable (Hasnaa), ou encore le caviar (d'un éleveur, producteur et sélectionneur-affineur en Nouvelle-Aquitaine, Sturia). Depuis 2021, la sélection des producteurs se fait en collaboration avec **l'AANA, Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine**.

Au Belvédère, une sélection de **vins bio ou engagés dans une démarche environnementale** est mise en avant parmi les vins proposés à la dégustation, et les jus de fruits, issus de **l'agriculture biologiques**, sont fournis par un producteur bordelais (Maison Meneau). Les cartons, bouteilles, bouchons et capsules sont **triés et recyclés**.





## Un concept-store engagé

**La Boutique** de la Cité du Vin, située au rez-de-chaussée et en accès libre, est un concept-store dans lequel les visiteurs peuvent trouver une **très grande diversité de produits en lien avec l'univers du vin** : art de la table, textiles, jeux, cosmétiques, décoration, accessoires, éditions... **90 % des producteurs de ces produits sont européens, dont 75 % sont Français et parmi eux 25 % sont de la région Nouvelle-Aquitaine.** Le référencement des produits dans la Boutique est soumis à des critères précis : **labellisation, production locale, nationale, recyclabilité, matière durable et démarche RSE du fournisseur.**

La politique RSE de la Fondation est affichée dans la Boutique, à disposition de tous les visiteurs.

## Les privatisations

**De nombreux espaces** de la Cité du Vin **sont privatisables** : salons de réception, salles de réunion, auditorium, Exposition permanente et Belvédère s'adaptent aux projets professionnels des entreprises, accueillant de 10 à 1500 personnes pour tous types d'événements (réunions, congrès, conventions, soirées de gala, cocktails, team building...). Aussi, les efforts déployés pour les événements de programmation culturelle s'appliquent de la même façon aux événements privés : utilisation de carafes d'eau, de vaisselle lavable, etc. Tout déchet produit par ces événements est soumis au **tri et au recyclage**. Les mets proposés sont réalisés par des traiteurs et prestataires locaux, travaillant dans une **démarche de norme ISO 20121** (référence en matière de management responsable de l'activité événementielle). Les restes de nourritures sont récupérés et donnés à divers organismes (dons à des associations, alimentation de composts). Enfin, le personnel mobilisé lors de ces événements privés fait partie de la Cité du Vin ou bien est recruté à l'échelle locale.



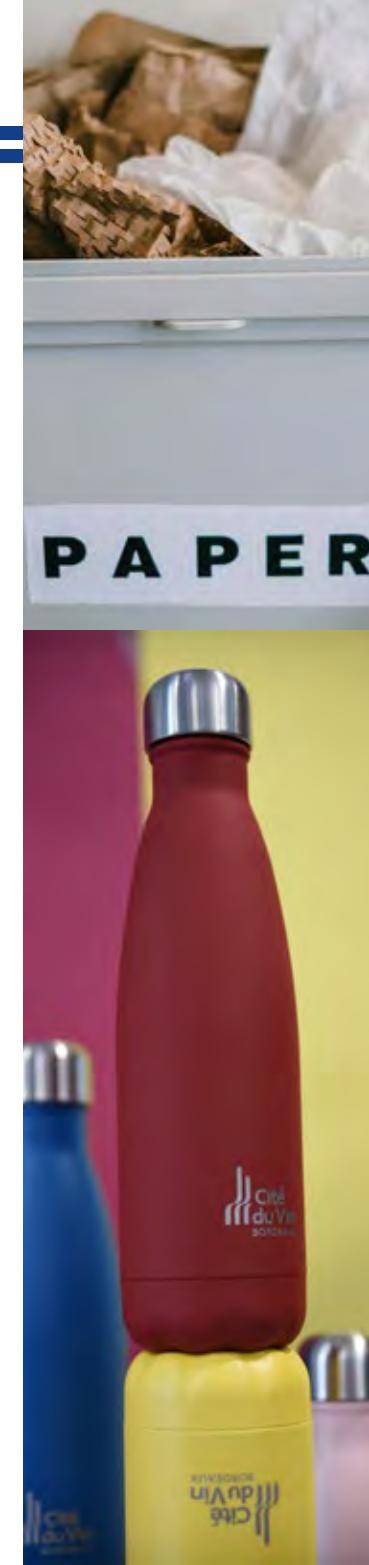
## Une mobilisation quotidienne

Car il n'y a pas de petits gestes en matière de développement durable, la Fondation pour la culture et les civilisations a aussi mis en place de nombreuses petites actions quotidiennes pour **réduire son empreinte écologique**.



A son arrivée, chaque nouveau collaborateur reçoit une sensibilisation « **accessibilité et handicap** » et une formation sur la **politique RSE** de la Fondation et les démarches dans lesquelles celle-ci s'est engagée.

Le **charte éthique et responsable** dont s'est dotée la Fondation est également transmise à tous les collaborateurs ainsi que le **code anti-corruption**.



Des **poubelles de tri** (incluant les biodéchets) sont installées et mises à disposition des collaborateurs dans les espaces de visites, les bureaux et lieux communs. Des **écocups et gourdes isothermes** ont également été remis à chacun.

La Fondation participe aussi à différentes actions de **tri et de recyclage** : tri des piles, collecte des bouchons en liège au profit de l'association **Agir contre le Cancer - Gironde**, réutilisation des plans de visite, recyclage des capsules de cafés et des mégots de cigarette par des entreprises locales ou encore recyclage des tubes de rouleaux d'impression.

Plus de **80%** des produits d'entretien utilisés dans la Cité du Vin sont **éco-labellisés**.

Des actions simples qui font une différence avec une centaine de salariés et **400 000 visiteurs accueillis par an**.



## Pour aller plus loin

Pour continuer à avancer dans sa démarche et inscrire le tourisme durable et solidaire au sein de sa stratégie, la Cité du Vin a adhéré à l'été 2023 à la **CEC Nouvelle-Aquitaine**, un mouvement qui place **les entreprises au cœur de la transition**.



Pendant un an, la Fondation pour la culture et les civilisations a réalisé un parcours qui lui a permis de **repenser le modèle d'affaires de la Cité du vin dans le cadre des limites environnementales planétaires**.

Un premier **bilan carbone** a été réalisé à

l'automne 2023. Sur l'exercice 2022 le bilan fait apparaître une **empreinte carbone de 1200 T de CO<sub>2</sub>**, dont les principaux postes sont les travaux, l'énergie, l'empreinte professionnelle des collaborateurs (déplacements et repas), l'exposition temporaire et la programmation culturelle.

Les résultats vont permettre la mise en œuvre d'un **plan de décarbonation des activités de la Cité du Vin**. Le bilan carbone sera désormais réalisé chaque année en interne, afin d'évaluer les évolutions d'une année sur l'autre.

Pour le prochain exercice budgétaire, un **budget carbone** sera établi pour chacune des directions de la Fondation pour la culture et les civilisations du vin, permettant **une plus grande sensibilisation et un ajustement plus fin des activités de la Cité du Vin**.

En complément, les collaborateurs auront accès d'ici fin 2024 à un **outil permettant de calculer l'impact carbone de leurs actions**.

En parallèle de ces nouveaux outils, la Fondation pour la culture et les civilisations du vin développe tous ses nouveaux projets dans une logique de « **moindre impact** » : c'est le cas par exemple du réaménagement des espaces d'accueil des visiteurs à l'entrée de l'Exposition permanente, prévu pour 2025.



# FONDATION pour la culture et les civilisations du vin

---

## Contacts

**Laurent BASSE-CATHALINAT**

**Secrétaire général**

+33(0)5 47 50 06 11

+33(0)6 30 69 46 22

[l.basse-cathalinat@fondationccv.org](mailto:l.basse-cathalinat@fondationccv.org)

**Aurélie LASCOURREGES**

**Responsable relations presse et  
relations publiques**

+ 33 (0)5 56 16 16 43

+ 33 (0)6 33 09 92 72

[a.lascourreges@fondationccv.org](mailto:a.lascourreges@fondationccv.org)

